

PUBLICATION LE 24 septembre 2021

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :  
Marchés Online

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉZIERS  
MÉDITERRANÉE**M. Robert MENARD - Président  
39 Boulevard de Verdun  
34536 Béziers[W](#) [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) entre 15 000,00 € et 89 970,00 €

<b>Objet</b>	<b>Analyses d'eaux résiduares issues des activités non domestiques et mesures sur ciel gazeux</b>
Référence	OUV - MBC Analyse
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>Code NUTS</b>	FRJ13
<b>Lieu d'exécution</b>	Territoire de l'Agglo 34536 Béziers
<b>Durée</b>	12 mois
<b>DESCRIPTION</b>	L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. L'objet du présent marché porte sur la réalisation, sur tout le territoire de l'Agglo, de contrôles inopinés de la qualité des eaux usées déversées par les industries aux réseaux publics d'assainissement et pluvial ainsi que de mesures sur le ciel gazeux.
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Reconductions	Oui Nombre de reconductions éventuelles : 2

Conditions relatives au contrat

**Financement** Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur au moyen de ressources propres prélevées sur le budget annexe assainissement en cours de l'Agglo.

**Autres conditions** Conditions particulières d'exécution :  
L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.  
Aucune clause de garantie financière prévue.  
Aucune avance prévue.  
Les prestations sont réglées par des prix unitaires.  
Les prix sont fermes.

#### Conditions de participation

Marché réservé : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

#### Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Prix des prestations

40 % : Valeur technique

#### Renseignements

##### Correspondre avec l'Acheteur

#### Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

#### Offres

Remise des offres le **16/11/21 à 17h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

#### Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

#### Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier.

La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire.

Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur.

La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation.

Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

L'acheteur pourra engager des négociations dans le strict cadre des critères de jugement des offres avec tous les candidats ayant présenté une offre régulière, irrégulière ou inacceptable. Toutefois, l'entité adjudicatrice se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 36 mois. L'estimation financière du contrat est indiquée pour la durée totale du marché.

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier

6 Rue Pitot

34063 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél : 04 67 54 81 00 - Fax : 04 67 54 74 10

**[greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr)**

Envoi le 24/09/21 à la publication